



Didier Louis

CONSEIL ACHAT VENTE MANAGEMENT DE CHEVAUX DE COURSE



Newsletter de Didier Louis

du 11 Mars 2011



DEVENEZ CO-PROPRIETAIRE D'UNE PART DE TROTTEUR

**Votre yearling à partir de
350 euros par mois
sans apport**



Des croisements élaborés ayant fait leurs preuves

TIWI DIDEF, l'un des premiers produits du Haras reste sur une victoire à Saint Briec et est engagé ce week-end dans la Championnat du Grand Nord des 4 ans au Croisé Laroche.

* Consultez notre site et visionnez les vidéos de nos chevaux en [cliquant sur le lien ci-dessous](#)

http://www.didier-louis.com/PAGES/INVESTIR/part_de_trotteur.php

LA FORMULE

L'achat se concrétisera par versements mensuels comprenant à la fois l'achat de votre part et la pension correspondante.

EXEMPLE : Pour une part de 20% d'un yearling né en 2010, le versement mensuel sera de 350 euros TTC, cette somme correspondant à l'achat de la part et à la pension jusqu'au 31/12/2013, vous deviendrez alors propriétaire et percevrez les gains gagnés en course au prorata de votre pourcentage.

Vous ne versez de la sorte aucun capital.

Vous pouvez me contacter au 06.80.71.62.47

Didier LOUIS

<http://www.didier-louis.com> Agence I de F - 182 rue Etienne Marcel - BP 128 - 93172 Bagnole Cedex Tél :
[01 48 59 21 86](tel:0148592186) - Portable : [06 80 71 62 47](tel:0680716247)

© didier-louis16@wanadoo.fr

Conformément à l'article 34 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification des données nominatives vous concernant.